



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 11 MARS 2022

DELIBERATION N° 016 - 03 - 2022 - Direction Générale des Services

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

(La Commission des Affaires Générales, des Finances, des Ressources Humaines a émis un avis favorable à l'unanimité)

Le Maire certifie :

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le

31 MAR. 2022

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 2 Avril 2020.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents 27

Représentés 07

Excusés

Absents 5

Total des votes 34

Le Maire,

P. SELLY

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Vendredi 11 Mars à 17 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni à la Salle de l'échange de la Médiathèque Antoine Louis Roussin, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN – Sylvie PAYET – Eric NIOBE – Patrice BOULEVART – Fara ARMOUGOM - Patrice ELLAMA – Anrifadjati TOILIBOU - Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Christelle HOAREAU – Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL - – Fabienne BORNEO - Patrick DALLEAU – Jean Luc JULIE –

ONT DONNE PROCURATION : Valentine SERRANO à Sylvie PAYET - Monique MARIMOUTOU TACOUN à Jean Louis VITAL – Sarah SALAH – ALY à Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL - Eric CARITCHY à Patrice ELLAMA - Marie Sabine SAUTRON à Patrice SELLY – Philippe LE CONSTANT à Jean Luc JULIE - Valérie DIJOUX à Patrick DALLEAU

ABSENT EXCUSE :

ABSENTS : Alicia HAYANO – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Noëlle CHANE FAN - Hans DIJOUX

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Le Président rappelle à l'Assemblée que chaque année, dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif, le conseil municipal débat sur les orientations budgétaires de la commune, sur la base d'un rapport présenté par le maire. Le débat au sein du conseil municipal est acté par une délibération spécifique.

Le débat sur les orientations budgétaires est un moment de débat politique qui vise à déterminer les orientations qui seront traduites dans le budget communal. Il présente les contraintes et marges de manœuvre auxquelles la commune est soumise, les choix politiques de la municipalité et les principes de leur mise en œuvre budgétaire.

La préparation budgétaire pour 2022 revêt une triple spécificité :

- Le respect de la trajectoire fixée par le contrat de redressement des communes Outre-Mer signé le 13 juillet 2021.

- Le contexte de pandémie qui s'inscrit dans le temps et a un impact significatif sur les indicateurs socio-économiques dont les conséquences économiques et sociales affecteront durablement notre territoire. Pour répondre aux enjeux locaux, toutes les actions de la municipalité dans le domaine des solidarités (éducation, santé), de l'insertion et de l'attractivité seront prioritaires.

- Ce budget est conçu dans un contexte toujours dégradé et contraint pour les finances publiques locales en général et à Saint-Benoît en particulier. En effet, pour la 2^{ème} année consécutive, la Ville doit poursuivre les efforts de redressement bien qu'une nette amélioration se dessine puisque la section de fonctionnement devrait pouvoir être votée à l'équilibre voire en léger excédent permettant de dégager avec un an d'avance de la capacité d'autofinancement. La politique d'investissement est quant à elle suspendue aux ventes qui se poursuivent.

Le Président propose à l'Assemblée :

- De prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2022
- De prendre acte de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le DOB 2022
- De délibérer sur le débat des orientations budgétaires 2022
- De l'autoriser, ou en son absence l' élu délégué, à signer l'ensemble des pièces afférentes.

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

Le Maire,


Patrice SELLY

